



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 06 février 2018

La communauté allergologique annonce la création du Conseil national professionnel (CNP) d'allergologie

Lors de la séance du 11 janvier 2019, les allergologues ont entériné la création du Conseil national professionnel d'allergologie dont l'objectif est de réunir leurs compétences dans les domaines qui concernent la promotion de la qualité de l'exercice médical. La mise en place de ce conseil intervient à la suite de la création de la spécialité d'allergologie, en décembre 2016, qui prévoyait la création d'un DES et d'un CNP spécifique.

Ce CNPA a notamment pour missions la promotion de l'accès aux soins, l'organisation d'une réflexion commune et indépendante sur le développement professionnel continu, l'évolution des compétences et des diplômes de spécialité médicale, l'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle, d'éventuelles procédures de certification, l'élaboration des référentiels professionnels, et tout autre sujet relatif à la qualité des pratiques. Il joue également un rôle d'interface entre la spécialité, les autres CNP, la Fédération des spécialités médicales et les tutelles.

Le CNPA est composé de membres issus de 4 entités : l'Association nationale de formation continue en allergologie, le Collège des enseignants d'allergologie, la Société française d'allergologie et le Syndicat français des allergologues. Les allergologues s'accordent pour reconnaître le Conseil national professionnel d'allergologie comme l'interlocuteur privilégié de la profession pour coordonner la réflexion sur tout ce qui concerne les domaines évoqués.

Parmi les chantiers prioritaires du CNPA :

- La ré-évaluation des actes techniques des allergologues
- La veille sur le taux unique de remboursement
- L'accompagnement des projets en e-santé
- La veille technologique et la sécurité des pratiques

Les membres du CNPA ont élu les membres du bureau national pour un mandat de 3 ans :

- Pascal Demoly est élu Président
- Isabelle Bossé est élue Vice-présidente
- Jean-Charles Farouz est élu trésorier
- Sébastien Lefevre est élu Secrétaire général
- Jean-Charles Bonneau est élu Vice-Président
- Cyrille Hoarau est élu Secrétaire général adjoint

Contact presse : Alizée Remaud – alizee.remaud@tbwa-corporate.com – 06 83 90 51 18